



DES CÔTES D'ARMOR AU SÉNAT

*Journal d'information de Christine Prunaud,
Sénatrice des Côtes d'Armor*

Dahouët - © Serge Audric

2016, ANNÉE DE RÉSISTANCES



En début d'année, le gouvernement a osé s'attaquer à la Constitution, en voulant y inscrire notamment la déchéance de nationalité, aux binationaux nés en France ou y résidant depuis 10 ans. Cette mesure, inutile et inefficace, bafouant la déclaration universelle des Droits de l'Homme, allant à l'encontre des principes républicains ne pouvait réunir la nation... Face à la mobilisation citoyenne, l'exécutif a renoncé à inscrire la déchéance de nationalité dans la Constitution.

Un des piliers de notre république est sauvé.

Ce même gouvernement n'a en revanche pas renoncé à sa loi travail. Ce texte casse le code du travail. L'objectif de cette loi suscite un total rejet de la population. Où sont les avancées pour les salariés, les apprentis, les demandeurs d'emploi ?

Après deux semaines de débats houleux au Sénat, et dans un climat difficile, la droite sénatoriale a endurci presque chaque article diminuant davantage les droits des salariés.

Le groupe Communiste Républicain et Citoyen (CRC) n'a jamais lâché prise. Avec mes collègues, nous avons combattu ce texte article après article et déposé plus de 400 amendements.

Au Sénat, la droite en a fait un texte ultra-libéral qu'elle n'avait même pas imaginé pouvoir présenter, il y a peu encore.

Sans surprise, en seconde lecture à l'Assemblée Nationale, le gouvernement a une nouvelle fois invoqué le 49.3 pour faire passer en force l'adoption de la loi de... précarisation du travail !

Christine Prunaud,

septembre 2016

MES FONCTIONS AU SÉNAT

- > Membre du groupe Communiste Républicain et Citoyen
- > Membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication
- > Membre du conseil d'administration du Centre National du Livre

- > Membre de la mission d'information revenu de base en France
- > Les groupes interparlementaires d'amitié : France-Algérie, France-Grèce, France Palestine, France-Pays du Cône Sud, France- Royaume Uni

AUTRES FONCTIONS

- > Conseillère municipale de Lamballe
- > Conseillère communautaire de Lamballe communauté

MON ÉQUIPE PARLEMENTAIRE

Cécile BOETE, Lisa THOMAS, Yannick LE CAM

➤ LOI SUR LA PROTECTION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET PROFESSIONNELS ET SÉCURISATION DE LEUR SITUATION JURIDIQUE ET SOCIALE

LA GRANDE PRÉCARITÉ DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Cette loi, votée à l'unanimité, a pour but de répondre aux problématiques de la reconversion, de la formation professionnelle et de la couverture sociale des sportifs de haut niveau.

Beaucoup de sportifs sont aujourd'hui dans des situations professionnelles, juridiques et sociales difficilement soutenables. C'est notamment le cas des sportifs de haut niveau qui ne sont pas salariés de leur club ou de leur fédération. Lorsqu'ils n'ont pas d'emploi en parallèle de leur pratique sportive, les revenus issus des aides fédérales ne sont pas suffisants pour leur permettre de vivre dans des conditions décentes.

Novembre 2015

“ Cette proposition de loi constitue une grande avancée pour la protection des sportifs. Une large majorité de ces sportifs souffrent d'une grande précarité, peu d'entre eux bénéficient d'un contrat de travail... 4 sportifs de haut de niveau sur 10 gagnent moins de 500 € ”*

Christine Prunaud,
intervention du 21 octobre 2015.
* Rapport Karaquillo 2016.

➤ LOI RENFORÇANT LE DIALOGUE AVEC LES SUPPORTEURS ET LA LUTTE CONTRE LE HOOLIGANISME

RENFORCER LE DIALOGUE AVEC LES SUPPORTEURS

Le football est un sport populaire et fédérateur, deux valeurs fortes au sein du groupe CRC. Nous avons salué la création d'une instance nationale du supporterisme, ainsi que la désignation, au sein des clubs, de personnes référentes en charge des relations avec les associations de supporters.

Lors de mon intervention, j'ai cependant dénoncé le fait que cette loi s'appuie sur le modèle anglo-saxo qui pousse à une marchandisation du football, au risque d'exclure les classes les plus populaires des stades.

Mai 2016



Dans le cadre de ce projet de loi, j'ai rencontré le Kop Rouge de l'En Avant de Guingamp. 2 Avril 2016.



J'ai eu l'occasion d'assister au match EAG-PSG dans la tribune du Kop Rouge en compagnie d'élus de Bégard. 9 avril 2016.

➤ LOI LIBERTÉ DE CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

LA CULTURE N'EST PAS ACCESSOIRE, ELLE EST ESSENTIELLE

Dans un contexte de crise économique, qui, associé à la menace terroriste, favorise l'émergence de toutes sortes de violences, de racisme et de communautarisme, la culture est l'une des armes majeures pour lutter contre ces fléaux.

Au cours de la discussion de ce texte, le groupe CRC a défendu une vision du monde de la culture des arts et du patrimoine accessible à tous et qui assure un niveau de vie décent et une qualité de travail à tous ses participants. Nous avons défendu une politique culturelle publique ambitieuse et forte. Car nous considérons que l'État et les collectivités doivent apporter un plus grand soutien à la création artistique.

Une meilleure protection des artistes

Nous regrettons le désengagement de l'État dans le domaine de la défense du patrimoine et la définition des zones de protection, laissant ainsi plus de responsabilités aux collectivités locales.

En revanche, nous avons salué certaines avancées dans ce texte notamment de meilleures garanties pour les artistes, la défense des droits des photographes... Mais, au vu des insuffisances du texte, le groupe CRC s'est abstenu.

Mai 2016

“ Moins de 30% des musées sont dirigés par des femmes, 1/4 des œuvres exposées sont le fait d'artistes femmes, 1 femme pour 5 hommes dans le monde du cinéma ... Nous souhaitons que l'égalité entre les sexes soit inscrite dans le cahier des missions et des charges des structures demandant une labellisation ministérielle. ”*

Christine Prunaud,
intervention du 24 mai 2016
*Laboratoire de l'égalité de l'Unesco.



Les sénatrices et sénateurs du groupe CRC à la manifestation de Paris. 14 juin 2016.

LOI VISANT À INSTITUER DE NOUVELLES LIBERTÉS ET DE NOUVELLES PROTECTIONS POUR LES ENTREPRISES ET LES ACTIF-VE-S

L'INACCEPTABLE LOI TRAVAIL !

Le 28 juin, le Sénat a adopté le projet de loi travail : 185 voix pour, 156 contre. La droite sénatoriale a endurci les propositions du gouvernement déjà très libérales.

Les principaux points votés au Sénat :

- **Quid des conventions collectives** : les accords négociés au niveau de l'entreprise pourront être moins favorables que les dispositions négociées par la branche d'activité.
- **Temps de travail** : abrogation des 35h comme référence du temps de travail, et suppression du seuil minimum de 24h pour un temps partiel.
- **Heures supplémentaires** : le taux passe à 10 % contre 25 % actuellement.
- **Congés payés** : changements de dates possibles 15 jours avant par l'employeur.
- **Suppression de la visite médicale d'embauche** au profit d'une simple visite d'information et de prévention qui peut être effectuée par des personnes autres

que le médecin du travail.

- **Licenciements économiques plus faciles et des indemnités plafonnées aux prud'hommes** : aujourd'hui, licenciement économique possible pour deux motifs : cessation d'activité ou mutation technologique. La droite sénatoriale a étendu ces critères : baisse du chiffre d'affaires ou du carnet de commandes d'au moins 30% pendant un semestre, ou perte d'un marché représentant au moins 30% de son activité.
- **Doublement des seuils sociaux** : passent de 11 à 20 salariés pour la mise en place des délégués du personnel, et de 50 à 100 salariés pour un comité d'entreprise et un comité d'hygiène et de sécurité au travail.
- **Apprentissage dès 14 ans** : des apprentis plus jeunes qui devront suivre le rythme de travail de l'entreprise (jusqu'à 40h), y compris la nuit et le dimanche.

Le groupe CRC n'a eu de cesse tout au long des débats de défendre les droits des salariés. Nous avons déposé 402 amendements.

SOLIDARITÉ AVEC LES SALARIÉS DE LA COOPERL

Dans le cadre des amendements concernant l'Art. 2 que j'ai défendus au Sénat, je me suis appuyée sur les revendications exprimées par les salariés de la Cooperl de Lamballe.



Audition de la CGT Cooperl et Union Locale CGT Lamballe à ma permanence. 30 mai 2016.

LOI VISANT À RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUTIONNEL

LES CLIENTS ENFIN PÉNALISÉS

Dans le cadre du projet de loi contre le système prostitutionnel, le groupe CRC a affirmé sa volonté de lutter contre les réseaux mafieux et proxénètes, de cesser de considérer les prostituées comme des délinquantes et enfin de pénaliser les clients face à l'achat d'un acte sexuel.

En séance au Sénat, je suis intervenue afin de condamner le délit de racolage qui loin d'être concluant n'a en aucun cas permis de démanteler les réseaux de proxénètes.

La majorité de droite du Sénat n'a pas soutenu ce texte.

Cependant, lors de la navette parlementaire à l'Assemblée Nationale, le projet de loi initial pénalisant les clients et supprimant le délit de racolage, a été adopté.

Avril 2016

INTERPELLATION DU GOUVERNEMENT EN SÉANCE PUBLIQUE

LANGUEUX : ACCUEIL DES MIGRANTS

En novembre 2015, la commune de Langueux a accueilli, à la demande du préfet, des migrants de Calais pour une « mise à l'abri ». Cette mesure est jugée largement insuffisante par la municipalité et le collectif de bénévoles : soins médicaux assurés par des volontaires, pas de soutien de l'Agence Régionale de Santé...

Aussi, j'ai demandé au gouvernement plus de moyens afin de leur permettre de poursuivre ce projet humain.

Question orale du 19 juillet 2016.

Retrouvez l'intégralité de ma question orale sur www.christineprunaud.fr

RENCONTRES



Rencontre avec le secrétaire d'état aux sports Thierry Braillard, pour le dispositif d'insertion sociale par le sport. Saint-Brieuc, 6 novembre 2015.

Congrès des maires au Sénat avec les élus de Pommeret, La Malhoure et Coëtmieux. 31 mai et 1^{er} juin 2016.



Rencontre avec les bénévoles du Secours Populaire de Dinan et Stéphanie Missir, conseillère municipale. 25 mars 2016.



Inauguration du Télési nautique avec l'équipe de BZH Wake Park - Teleski Nautique de Bretagne. Dolo-Jugon-les-Lacs / Communauté de communes Arguenon Hunaudaye. 18 juin 2016.

ENGAGEMENTS MILITANTS



DROITS DES FEMMES

Dans le cadre de la semaine internationale pour les droits des femmes, les représentantes de Clara magazine et de Femmes Solidaires sont intervenues lors de conférences dans les lycées ainsi qu'à une soirée débat autour de la presse féministe. 8 mars 2016.



GROUPE D'AMITIÉ PALESTINE

Colloque « La vie quotidienne en territoires palestiniens occupés » à l'initiative du groupe d'amitié Palestine. J'ai invité la fédération départementale des MJC, des jeunes communistes du département, l'adjoint T. Gouvrit de Lamballe à participer à l'événement. 14 décembre 2015.



Accueil au Sénat de militantes féministes algériennes de l'association Tharwa n'fadma n'soumeur (Alger). 15 mars 2016.

RÉSERVE PARLEMENTAIRE

Dans le cadre de la réserve parlementaire, je soutiens des projets en direction de la jeunesse, de l'éducation, de la culture, du droit des femmes, du sport féminin, de l'environnement ou encore de l'international. Ma réserve parlementaire est de 153 000 € pour l'année 2016. Voici les structures que j'ai soutenues cette année.

COLLECTIVITÉS

Hénon, Lamballe Communauté, Morieux, Plussulien, Saint-Rieul, Saint-Trimoël, Ploufragan.

ASSOCIATIONS

- Comité départemental d'escrime > Dinan
- Lamballe football club
- La Pétanque Lamballaise
- La Maison des Jeunes et de la Culture > Lamballe
- La Clé des Champs > Andel
- Penth'Atonik > Lamballe
- L'Orchestre d'Harmonie > Lamballe
- La Fureur du Noir > Lamballe
- Association départementale Familles Rurales > Saint-Brieuc
- Association départementale Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles > Saint-Brieuc
- Crayons de couleur > Lamballe-Mali
- Secours populaire départemental > Saint-Brieuc
- Ligue des Droits de l'Homme > Loudéac



COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ESCRIME - DINAN

Permettre à tous les élèves, filles et garçons, des écoles publiques du département de s'initier à l'escrime.



DROITS EN FÊTE À LOUDÉAC LE SAMEDI 23 AVRIL 2016

Organisation de la 4^e édition de Droits en Fête, sur le thème des migrations.

Christine PRUNAUD
Sénatrice des Côtes d'Armor
c.prunaud@senat.fr

Permanence de Lamballe :
10 rue Docteur Calmette,
22400 LAMBALLE
T 02 96 31 66 05 - 06 72 42 73 15

Permanence de Saint-Brieuc :
1 ter rue du 71^e Ri,
22000 SAINT-BRIEUC
T 06 07 47 21 47 - 06 47 39 81 45

Permanence à la mairie de Loudéac :
tous les derniers vendredis du mois,
de 14 h à 17 h, sur rendez-vous.
T 06 07 47 21 47



Christine Prunaud
Sénatrice des Côtes d'Armor

Plus de renseignements sur
> www.christineprunaud.fr